PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Le 4 octobre 2010

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 4 ième jour d'octobre deux mille dix (2010) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	présent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	présent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2010-10-308.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 7 septembre 2010
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 États financiers trimestriels
 - 4.3 Office de la langue française- Certificat de conformité
 - 4.4 Centre de santé et des services sociaux de Rivière-du-Loup
 - 4.5 Semaine de la justice réparatrice 2010
 - 4.6 Colloque en gestion des ressources humaines
 - 4.7 Club de motoneige « Les Déserteurs »
 - 4.8 Formation ADMQ
 - 4.9 Taxe sur l'essence
 - 4.10 Avis de convocation- Cour
 - 4.11 Revenu Québec- annulation d'intérêts et pénalités
 - 4.12 Commission Jeunesse du Bas-Saint-Laurent
 - 4.13 Protocole d'entente concernant le financement d'un projet par le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Rivière-du-Loup
 - 4.14 Avis motion –règlement dépenses
 - 4.15 Dépôt des indicateurs de gestion 2009
 - 4.16 Concours logo de la municipalité

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Rapport du service incendie
- 5.2 Préventionniste
- 5.3 Achat de gants
- 5.4 Entretien ménager- Caserne incendie
- 5.5 Déneigement de la caserne incendie

6. TRANSPORT ROUTIER

- 6.1 Lampadaires avenue du Port- réclamation
- 6.2 Enrochement rue Sénéchal
- 6.3 Travaux Boulevard Industriel

7. HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.1 Intact assurance
- 7.2 Soumissions pour l'enlèvement, le transport des déchets solides et de la récupération
- 7.3 Procès-verbal ouverture de soumissions du lot 1 « Servitudes de drainage et postes de pompage »
- 7.4 Paiement Hugues Guérette Inc. –asphalte rue des Muguets
- 7.5 Paiement de la sécurité civile- Résidence du 1057 du Patrimoine
- 7.6 Paiement Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
- 8.2 Procès-verbal urbanisme
- 8.3 Suivi rencontre résidence personnes âgées
- 8.4 Règlement no 174-10 règlement d'emprunt concernant la mise de fonds de la MRC dans le parc éolien Canton-de-Whitworth
- 8.5 Entente –inspecteur en bâtiments

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
- 9.2 Rapport mensuel agente de développement
- 9.3 Projet d'implantation de la visioconférence dans les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent

10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX

- 11. AUTRES DOSSIERS
- 12. INFORMATIONS
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-10-309.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 septembre 2010

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal du 7 septembre 2010 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2010-10-310.4 Ratification des déboursés de septembre et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2010 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 73 333.31\$.

Que la liste #4 des transferts de crédits soient approuvés tels que présentés.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 États financiers trimestriels

Dépôt au conseil des états financiers trimestriels pour la période du 1 er janvier au 30 septembre 2010 ainsi que les états comparatifs des revenus et dépenses pour la même période.

4.3 Office de la langue française-Certificat de conformité

Monsieur Éric Nadeau secrétaire de l'Office québécois de la langue française nous a transmis le certificat qui atteste que la langue française possède, dans notre municipalité, le statut que visent à assurer les programmes de francisation prévus par la Charte de la langue française.

4.4 Centre de santé et des services sociaux de Rivière-du-Loup

Mesdames Claire Bilocq et Julie Gendron organisatrices communautaires pour le CSSS de Rivière-du-Loup nous convoquent à une rencontre afin de discuter des bienfaits, des impacts positifs sur les personnes et la communauté ainsi que de l'importance de mettre en place des conditions favorables à la pratique de la marche et du vélo dans nos municipalités.

2010-10-311.4.5 Semaine de la justice réparatrice 2010

Attendu que face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

Attendu que les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement;

Attendu que le thème de la justice réparatrice, pour cette année, « Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna proclame par la présente, la semaine du 14 au 21 novembre 2010, Semaine de la justice réparatrice.

2010-10-312.4.6 Colloque en gestion des ressources humaines

Attendu que le centre local de développement de Rivière-du-Loup organise un colloque sur la gestion des ressources humaines;

Attendu que ce colloque se tiendra à Rivière-du-Loup;

Attendu que les ressources humaines sont un élément important à gérer au sein de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que Madeleine Lévesque directrice générale participe au colloque de gestion des ressources humaines qui se tiendra le 27 octobre 2010 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup et accepte de défrayer les coûts d'inscription au montant de 85\$.

4.7 Club de motoneige « Les Déserteurs »

Madame Chantal Dionne secrétaire-trésorière du Club de Motoneige Les Déserteurs Inc. remercie le conseil pour la commandite et l'intérêt apporté lors du 11 ième festival du tracteur de Cacouna.

2010-10-313.4.8 Formation ADMQ

Attendu que trois formations seront données à l'automne pour les directeurs généraux des municipalités dans notre région;

Attendu qu'il est essentiel d'être à jour dans les nouvelles réglementations;

Attendu qu'il relève de la directrice générale d'appliquer ses nouvelles mesures;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que Madeleine Lévesque directrice générale participe à ces trois formations soient :

14 octobre 2010- La rédaction de documents : les règlements et politiques-volet 1 au coût de 215\$ plus taxes.

21 octobre 2010 – L'appel d'offres au respect des modalités contractuelles, les ingrédients d'une bonne entente au coût de 185\$ plus taxes.

24 novembre 2010- Lobbyisme et éthique : ça concerne au premier chef le directeur général au coût de 215\$ plus taxes.

Que le conseil accepte d'en défrayer les coûts et de rembourser les dépenses sur présentation de pièces justificatives.

4.9 Taxe sur l'essence

Accusé réception d'un chèque de 19 343.\$ représentant le solde de la taxe sur l'essence pour les années 2005-2009.

4.10 Avis de convocation-cour

La Commission des lésions professionnelles convoque la directrice des ressources humaines à une audition le 18 octobre 2010 dans le dossier d'un ancien employé.

4.11 Revenu Québec-annulation d'intérêts et pénalités

Suite à notre demande du 21 avril dernier concernant l'annulation d'intérêts et d'une pénalité qui nous ont été imposés pour la période du 1 er juillet 2008 au 31 juillet 2008.

Ils ne peuvent pas accéder à cette demande, car la ou les raisons qui y sont invoquées ne répondent pas aux exigences relatives à l'application de l'article 94.1 de la Loi sur le ministère du Revenu.

4.12 Commission Jeunesse du Bas-Saint-Laurent

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent nous informe qu'elle lance son 5 e appel de projets du Fonds régional d'investissement jeunesse. Il s'agit d'un investissement de 400 000\$ pour la réalisation de projets pour et par les jeunes. La subvention maximale pouvant être accordée est de 20 000\$ par demande.

2010-10-314.4.13 Protocole d'entente concernant le financement d'un projet par le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Rivière-du-Loup

Le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous informe que le conseil de la MRC nous accorde une aide financière de 2 100\$, prise à même les fonds du Pacte rural afin de refaire le site web de notre municipalité.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna doit signer un protocole d'entente avant de débuter les travaux;

Attendu que la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie du protocole à être signé;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale à signer pour la Municipalité de Cacouna le protocole d'entente concernant le financement d'un projet par le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Rivière-du-Loup.

4.14 Avis motion- règlement dépenses

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur André Guay pour qu'à une prochaine réunion, un règlement sera adopté concernant l'autorisation à un employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses au nom de la municipalité.

4.15 Dépôt des indicateurs de gestion

La directrice générale dépose au conseil les indicateurs de gestion pour l'année 2009.

4.16 Concours logo de la municipalité

La population est informée qu'un concours sera lancé pour trouver un nouveau logo pour notre municipalité.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Préventionniste

Suite au schéma de couvertures de risques, la MRC nous offre de recevoir les services d'un préventionniste. On attend la réponse des autres municipalités pour le suivi dans ce dossier.

2010-10-315.5.3 Achats de gants

Dépôt d'une soumission pour l'achat de gants pour les pompiers.

Attendu que le service incendie avait déjà prévu au budget l'achat de tel équipement;

Attendu que les gants des pompiers sont à être renouvelés;

Attendu qu'une soumission est déposée par « Aréo-Feu »;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise monsieur Claude Lévesque, chef pompier à faire l'achat de 21 paires de gants en cuir au coût unitaire de 121.10\$ plus taxes selon la soumission numéro 77258 fourni par Aréo-Feu représentant un montant total de 2870.52\$ taxes incluses.

2010-10-316.5.4 Entretien ménager- Caserne incendie

Attendu que le conseil avait autorisé en avril dernier pour l'entretien ménager de la caserne une durée de 2 à 3 heures mensuellement;

Attendu que les heures ont été augmentées à 2 heures hebdomadairement;

Attendu que les besoins immédiats seraient d'environ de 2 à 3 heures à toutes les deux semaines;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Valérie Brown à faire le ménage de la caserne à toutes les deux semaines pour une durée d'environ trois heures au coût de 10.50\$/l'heure et ce, à compter du 1^{er} octobre 2010.

Que ledit conseil modifie la résolution 2010-04-108.5.3 pour autoriser 2 heures par semaine d'avril à fin septembre 2010.

2010-10-317.5.5 Déneigement de la caserne

Attendu que le contrat de déneigement de la caserne avait été émis pour une période d'un an;

Attendu qu'il y a lieu de demander des soumissions pour le déneigement de la caserne sur une période de trois ans;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Madeleine Lévesque directrice générale à effectuer un appel d'offres sur invitation pour le déneigement de la caserne incendie pour les années 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 aux entrepreneurs inscrits sur l'annexe de l'appel d'offres.

Que les soumissions soient ouvertes le 28 octobre 2010 à 11 heures au bureau municipal.

6. TRANSPORT

2010-10-318.6.1 Lampadaires avenue du Port-réclamation

Attendu qu'un accident est survenu sur l'avenue du Port le 17 juin 2010;

Attendu qu'une mise en demeure a été expédiée au Groupe Bellemare;

Attendu qu'après contact avec madame Lebel du Groupe Bellemare, il a été convenu d'expédier copie des factures pour la réclamation du lampadaire;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Madeleine Lévesque directrice générale à expédier copie de la réclamation, telle que présentée, au Groupe Bellemare pour la somme de 6884.75\$ concernant la réparation du lampadaire sur l'Avenue du Port.

2010-10-319.6.2 Enrochement rue Sénéchal

Attendu que de nombreuses plaintes verbales sont intervenues au bureau municipal concernant l'état de la rue Sénéchal;

Attendu qu'il y a lieu de réparer ce tronçon avant les grosses marées d'automne;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Hugues Guérette Inc. à exécuter l'enrochement sur la rue Sénéchal tel que présenté dans la soumission du 29 septembre 2010 au coût de 10 800\$ plus taxes soit la somme de 12 190.50\$.

2010-10-320.6.3 Travaux Boulevard Industriel

Attendu que le boulevard Industriel a besoin d'une bonne couche de pierres pour niveler la rue ;

Attendu que pour effectuer de façon sécuritaire le déneigement du boulevard Industriel sans bris de machines, il est opportun d'y ajouter de la pierre 0 ³/₄;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Hugues Guérette Inc. à exécuter le transport, l'épandage et la compaction de 12 voyages de 0-3/4 sur le boulevard Industriel au coût de 3600.\$ plus taxes soit la somme de 4063.50\$.

Que le conseil paie ce compte en 2011 après l'envoi des comptes de taxes soit en mars 2011.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Intact assurance

Accusé réception d'un chèque représentant la somme de 27 317.25\$ pour la mise en demeure à Construction Marcel Chouinard Inc. en compensation du bris d'égout sur la rue du Patrimoine en décembre dernier.

2010-10-321.7.2 Soumissions pour l'enlèvement, le transport des déchets solides et de la récupération

Attendu que le contrat pour l'enlèvement, le transport des déchets solides et de la récupération se termine le 31 décembre 2010;

Attendu que les contrats de matières résiduelles et de la récupération devront s'harmoniser par toutes les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup ultérieurement lors de la méthanisation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la directrice générale à demander des soumissions pour l'enlèvement, le transport des déchets solides et de la récupération pour une période de trois ans soit du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013.

Que les soumissions soient ouvertes le 28 octobre 2010 à 10 heures au bureau municipal.

7.3 Procès-verbal ouverture de soumissions du lot 1 « Servitudes de drainage et postes de pompage

La directrice générale dépose au conseil le procès-verbal d'ouverture des soumissions du lot « Servitudes de drainage et postes de pompage » indiquant la plus basse soumission soit l'entreprise Jacques & Raynald Morin au coût de 312 956.79\$ taxes incluses.

Les soumissions ont été transmises au Consortium Cima+/Roche pour étude. Après analyse des documents de soumission, il a été décelé une erreur de calcul de taxes dans la

soumission de Hugues Guérette Inc.. Après vérification, ils ont convenu que l'erreur de calcul ne venait pas compromettre l'octroi du contrat à l'entrepreneur.

En fonction, de ce qui précède, ils recommandent à la Municipalité d'accorder ledit contrat au plus bas soumissionnaire, soit à Hugues Guérette Inc.

Le conseil attend l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMROT pour autoriser le contrat.

2010-10-322.7.4 Paiement Hugues Guérette Inc. –asphalte rue des Muguets

Dépôt d'une facture de 7602.21\$ par Hugues Guérette Inc. concernant le pavage de la rue des Muguets permettant ainsi de terminer le dossier de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue des Muguets.

Attendu que le contrat de Hugues Guérette Inc. doit comporter une retenue de 5% pour un an;

Attendu que la facture de l'asphalte représente une somme de 6735.07\$ plus taxes;

Attendu que la retenue qui s'impose sur cette facture s'élève à 336.75\$ plus taxes;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise de payer à Hugues Guérette Inc. la somme de 6398.32\$ plus taxes soit un montant de 7222.10\$ pour l'asphaltage de la rue des Muguets.

7.5 Paiement de la sécurité civile- Résidence du 1057 du Patrimoine

Accusé réception d'un chèque de 2019.21\$ représentant le paiement final de l'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol concernant la résidence principale sise au 1057, rue du Patrimoine le 20 mai 2009.

2010-10-323.7.6 Paiement laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc.

Dépôt de deux factures du Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. concernant l'étude géotechnique de la station de pompage et des servitudes de drainage ainsi que la servitude des Pères Capucins. Les factures s'élèvent à 131.73\$ et 1008.32\$ taxes incluses.

Il est proposé par monsieur Carol Jean et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil paiera ces factures à même le règlement d'emprunt qui sera autorisé sous peu.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 Procès-verbal urbanisme

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme.

2010-10-324.8.2.A Correction erreurs techniques aux règlements d'urbanisme

Il y a plusieurs corrections proposées concernant des erreurs techniques aux règlements d'urbanisme qui devront être changées ultérieurement.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil mandate Me Gilles Moreau afin de rédiger l'article 6.2.2.2 du règlement de zonage.

Que les procédures de correction soient enclenchées suite à l'acceptation du contenu de l'article 6.2.2.2 du règlement de zonage.

2010-10-325.8.2.B Demande de dérogation mineure – 245, route de l'île

Suite aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna refuse la demande de dérogation mineure concernant la propriété du 245 route de l'Ile car l'emplacement actuel de la roulotte n'est pas conforme et que l'installation septique est non réglementaire;

Qu'une copie du document explicatif d'une dérogation mineure reçu de la MRC soit expédiée au demandeur.

2010-10-326.8.2.C Projet d'agrandissement Parc Industriel

Un citoyen a déposé un projet d'agrandissement dans le parc industriel et les rues projetées sont déplacées comparativement au plan déjà préparé par la municipalité dans ce secteur.

Il est proposé par monsieur Gilles D'amours et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à monsieur Nicolas Gagnon de la MRC de Rivière-du-Loup d'analyser le plan au niveau technique et de nous recommander la meilleure alternative à ce projet.

Que le conseil demande à divers évaluateurs une soumission pour l'évaluation du terrain du lot 103 de la paroisse de Cacouna afin de prévoir acquérir une parcelle de terrain pour construire une rue à l'est du parc industriel.

2010-10-327.8.2.D Demande de modification de zonage

Le propriétaire du commerce sur le lot 249 demande de modifier le zonage qui est 110-A-H afin de permettre d'opérer un commerce de vente extérieur.

Attendu que la zone 110-A-H est en milieu agricole;

Attendu qu'en zone agricole, le commerce n'est pas un droit acquis lorsque l'on change son usage;

Il est proposé par madame Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande un avis au CCA ou à monsieur Nicolas Gagnon de la MRC de Rivière-du-Loup sur la possibilité de changer le zonage de cette zone.

38.2.E PIIA

Suite à des demandes de citoyens, le conseil et les membres du comité consultatif d'urbanisme rencontreront madame Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et au patrimoine pour la MRC de Rivière-du-Loup au cours du mois d'octobre afin de discuter du PIIA et des possibilités qui s'offrent à Cacouna d'adopter un nouveau règlement.

8.3 Suivi rencontre résidence personnes âgées

Dépôt au conseil du procès-verbal de la rencontre sur le projet de résidences pour personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie tenue le 13 septembre dernier.

<u>8.4 Règlement no 174-10 règlement d'emprunt concernant la mise de fonds de la MRC dans le parc éolien Canton-de-Whitworth</u>

Dépôt au conseil du règlement no 174-10 de la MRC de Rivière-du-Loup décrétant une dépense et autorisant un emprunt de 12 650 000\$ pour financer les dépenses liées à la participation financière de la MRC de Rivière-du-Loup dans la construction du parc éolien communautaire Canton-de-Whitworth en partenariat avec la compagnie Innergex énergie renouvelable inc.

2010-10-328.8.5 Entente -inspecteur en bâtiments

Dépôt au conseil du projet d'entente intermunicipale en matière d'inspection pour les années 2011-2012.

Attendu que le conseil trouve onéreuse l'entente proposée par la MRC concernant l'inspection municipale pour les années 2011-2012;

Attendu que le conseil désire réévaluer le poste d'inspecteur en bâtiments;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque directrice générale à publier une offre d'emploi dans un journal local ainsi qu'à Emploi Québec pour le poste d'inspecteur en bâtiments pour 1 journée par semaine ou deux demijournées par semaine.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

2010-10-329.9.1.A Achats

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents **Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Jean-Yves Chouinard achètent les articles suivants à même le budget des loisirs :

Lecteur CD et fils : environ 70\$ Tapis de gymnastique : 10 tapis à 15\$ Poids pour le step : 20 poids à 5\$

2010-10-330.9.1.B Contrats

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil accepte les contrats suivants pour les cours donnés au service des loisirs :

- ➤ Mélanie Fortin (danse créative et danse hip hop) 800\$ payable en deux versements de 400\$
- Sabryna Caron (2 groupes de Tae-boxe) 1000\$ payable en deux versements de 500\$
- ➤ Sophie Lauzier (2 groupes de Step) 1000\$ payable en deux versements de 500\$

9.2 Rapport mensuel agente de développement

Dépôt du rapport mensuel de madame Jessyca Cloutier, agente de développement.

2010-10-331.9.2.A Remerciements

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil remercie le Cercle des Fermières pour l'organisation et la préparation du dîner et de la collation pour le colloque de RVVS qui s'est tenu à Cacouna en septembre dernier.

Que le conseil remercie également monsieur Yvan Roy pour son implication à ce colloque.

<u>9.3 Projet d'implantation de la visioconférence dans les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent</u>

Monsieur Jacques Côté, directeur général du réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent nous résume les principales étapes franchies et à franchir pour le projet d'implantation de la visioconférence dans les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent. Chaque municipalité n'a aucuns frais à payer pour l'acquisition, l'installation, le calibrage du système, mais doit par la suite défrayer les frais d'entretien, de mise à jour et d'utilisation.

10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Dépôt d'un projet pour un nouvel aménagement du centre des loisirs. Des rencontres se feront avec les députés ou autres intervenants du gouvernement afin de demander les subventions possibles.

11. AUTRES DOSSIERS

12. INFORMATIONS

13. AFFAIRES NOUVELLES

	,
1 1	PÉRIODE DE QUESTIONS
14.	PERIODE DE OUESTONS
	TEMODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-10-332.15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h26 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.	Ghislaine Daris, mairesse
*** *******	